

L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE ENTREPRENEURIALE (ECE)
et
SON MODÈLE D'ÉDUCATION ENTREPRENEURIALE CONSCIENTE

Lignes directrices

1. L'ECE vise à développer, **dès le plus bas âge, une culture de l'entrepreneuriat conscient et de l'apprentissage autonome au service de la santé globale¹** des enfants, des familles, des partenaires et de la communauté.
2. L'ECE propose un modèle d'**éducation entrepreneuriale consciente** au sens où chaque enfant ou jeune est **progressivement appelé à prendre conscience de notre interdépendance à l'égard de la nature et à l'égard des autres communautés du monde** de même que de **l'impact de son mode d'entrepreneuriat sur lui-même, sur les autres, sur l'environnement, sur la planète et sur la vie sous toutes ces formes.**
3. Ce modèle d'**éducation entrepreneuriale consciente** fait appel à une conscience individuelle, sociale, environnementale et planétaire. Un entrepreneuriat éthique, transparent, basé sur la confiance et la coopération, qui vise la prospérité équitable de toutes les personnes concernées tout en respectant la nature. **Un entrepreneuriat juste et durable au service de la vie !²**
4. L'ECE vise à préparer des jeunes qui soient à la fois **plus innovants et plus entrepreneurs** dans tous les aspects de leur vie et ce, dans chaque communauté. Un nombre accru d'entre eux deviendront des **entrepreneurs.**
5. L'ECE vise à développer chez chaque enfant du primaire et chaque jeune du secondaire un **profil de sortie** incluant, de façon non-exclusive, trois compétences, douze qualités, trois attitudes et trois forces caractéristiques de toute personne entreprenante.
6. L'ECE met en place de **façon systématique, de la maternelle à la 12^e année, l'approche pédagogique et éducative en entrepreneuriat conscient (APEEC)** généralement appuyée par les TIC.
7. L'ECE est un **système-école**. Elle est structurée et structurante, articulée autour d'axes stratégiques et de composantes structurantes, tous en relation les uns avec les autres. Il s'agit d'un **système vivant** qui mise sur un ensemble de **connexions** notamment entre les personnes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, entre les matières scolaires, le profil de sortie, l'APEEC et la vraie vie.

L'ECE vise à ce que chaque enfant du primaire et chaque jeune du secondaire :

- soit en mesure de **s'entreprendre, d'entreprendre et de créer l'innovation de façon consciente, responsable et autonome;**
- soit davantage **motivé à venir apprendre et entreprendre à l'école** afin de réaliser des apprentissages de haute qualité dans chacune des matières;
- développe la capacité d'**apprendre par lui-même/elle-même pendant toute sa vie;**
- fasse l'apprentissage de **compétences durables** au service **de la vie en société et du développement viable.**

¹ La santé globale réfère au développement équilibré des dimensions physique, affective, mentale, créative, sociale, économique, morale, culturelle, écologique et spirituelle que partagent tous les êtres humains.

² La série *Artisans du changement*, présentée dans le cadre des *Grands reportages* à la télévision de Radio-Canada (www.radio-canada.ca) à l'automne 2009, illustre de belle façon ce nouveau type d'entrepreneuriat « conscient » en différents points du globe. Une deuxième série est en préparation pour décembre 2010.

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE EN ENTREPRENEURIAT CONSCIENT (APEEC)³

Idées maîtresses

1. L'APEEC est au cœur de l'ECE. Elle contribue à développer un modèle d'**éducation entrepreneuriale consciente** au sens où chaque enfant ou jeune est systématiquement appelé, en tenant compte de ses capacités (de son évolution), **à prendre conscience de notre interdépendance à l'égard de la nature et à l'égard des autres communautés du monde** de même que de **l'impact de son mode d'entrepreneuriat sur lui-même, sur les autres, sur l'environnement, sur la planète et sur la vie sous toutes ces formes.**
2. L'APEEC, appuyée souvent par les TIC, se veut en lien étroit avec la vie socio-économique du 21^e siècle.
3. L'APEEC est une **approche pédagogique et éducative intégrée** qui permet l'acquisition d'apprentissages transdisciplinaires en lien avec les matières académiques de base (ex. littératies langagière et numérique, math, sciences...) de même que le développement continu de cibles éducatives en **entrepreneuriat conscient** regroupées au sein du **profil de sortie**.
4. L'APEEC assure le développement progressif de la **confiance en soi**, de « **l'empowerment** » **du jeune** et du **marketing de soi**⁴.
5. L'APEEC conduit à la réalisation par les enfants ou les jeunes d'un **produit**, d'un **service** ou d'un **événement** qui répondent à un besoin réel ou à un rêve partagé ou individuel.
6. L'APEEC s'appuie sur un **mode expérientiel d'apprentissage** qui consiste en un processus continu d'action/réflexion à partir de situations authentiques issues de la vraie vie et orienté vers le développement des cibles éducatives du **profil de sortie** chez chaque enfant et chaque jeune de même que l'acquisition des matières liées aux programmes d'études.
7. L'APEEC met en œuvre un ensemble structurant d'activités et d'exercices de réflexion, de projets et de micro-entreprises pédagogiques de nature **entrepreneuriale consciente**, souvent dans un contexte de décloisonnement des matières. L'APEEC inclut notamment une formule pédagogique à la carte, à l'intérieur comme à l'extérieur des heures de classe. L'APEEC, utilisée à l'intérieur des heures de classe, implique des **scénarios d'apprentissages intégrés**.
8. L'APEEC fait en sorte que chaque enfant du primaire et que chaque jeune du secondaire est appelé à jouer systématiquement les rôles d'**initiateur**, de **réalisateur** et de **gestionnaire** de projets entrepreneuriaux et de micro-entreprises pédagogiques et ce, **pendant plusieurs années**.
9. L'APEEC occupe une **petite partie de l'horaire** hebdomadaire, souvent croissante selon les groupes d'âge.
10. L'APEEC est renforcée par la **participation** essentielle et structurée de membres de la **communauté** qui viennent appuyer concrètement, en des moments spécifiques, ce type d'apprentissages durables chez les jeunes.
11. L'APEEC favorise la réalisation d'**expériences par des jeunes dans des entreprises ou des organismes de la communauté**, amenant les jeunes à découvrir et à apprécier leur environnement socio-économique et permettant de créer des liens plus étroits avec divers membres de la communauté.
12. L'APEEC vise à faire apprendre graduellement à **oser prendre des risques mesurés**, à **innover dans des contextes variés et complexes** et à devenir des personnes plus **innovantes**, plus **entreprenantes** et des **entrepreneurs encore plus ingénieux**.

³ L'APEEC inclut une dimension à la fois pédagogique et éducative. L'aspect pédagogique est pris en charge par l'enseignante en salle de classe ; une collaboration avec des partenaires de la communauté est tout à fait possible. L'aspect éducatif inclut des apprentissages qui se réalisent ou se poursuivent à l'extérieur de la salle de classe. L'aspect éducatif peut aller jusqu'à inclure une prise en charge de certaines activités entrepreneuriales conscientes par des membres de la communauté qui ont reçu une formation à cet égard.

⁴ Illustration vécue : Une jeune fille de 11 ans qui énonce avec assurance à la fin de ses études primaires « **Je sais que je peux réussir ce que je vais entreprendre** ».